

VARIATION LINGUISTIQUE
DANS L'ESPACE :
DIALECTOLOGIE ET ONOMASTIQUE

ACTES DU XVIIÈME CONGRÈS INTERNATIONAL
DE LINGUISTIQUE ET PHILOGIE ROMANES
(AIX-EN-PROVENCE, 29 AOÛT - 3 SEPTEMBRE 1983)

VOL. N° 6

1986

publications

UNIVERSITE DE PROVENCE
29, av. Robert-Schuman
13621 Aix-en-Provence Cedex

diffusion

JEANNE LAFFITTE
25, crs d'Estienne-d'Orves
13001 Marseille

LA LINGUISTIQUE OCCITANE AUJOURD'HUI :
L'ETUDE DE L'ESPACE LANGAGIER, SES IMPLICATIONS,
SES PROLONGEMENTS.

XAVIER RAVIER

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

Faire le bilan d'une recherche, même si l'on a pris la précaution de se fixer le cadre chronologique ou thématique le plus précis possible, constitue toujours un exercice osé sinon périlleux. Le pourquoi du danger d'une telle entreprise, il est connu de tous, et il me suffira d'un rappel succinct : difficulté évidente à embrasser l'intégralité de la production ou à prendre en compte la totalité des orientations, difficulté aussi à situer les travaux les uns par rapport aux autres, à quoi s'ajoute, dans le cas particulier du gallo-roman méridional, que c'est finalement depuis peu ou relativement peu que l'on a commencé à se préoccuper de dresser des tableaux d'ensemble de l'activité déployée dans nos disciplines. Fort heureusement, dès les premières tentatives d'évaluation globale, des résultats d'une incontestable qualité ont été acquis, et, à cet égard, on manquerait aux devoirs de la justice la plus élémentaire si l'on ne citait pas sans attendre le rapport présenté par notre excellent collègue Hans-Erich Keller au VI^e Congrès international de Langue et Littérature d'oc et d'Etudes franco-provençales (Montpellier, août 1970) sous le titre La linguistique occitane aujourd'hui et demain (1), document en quelque sorte fondateur, auquel j'aurai la faveur de me référer à plusieurs reprises. De surcroît, le même Hans-Erich Keller n'en restait pas là, puisque quatre ans plus tard, en 1974, il nous faisait part de ses réflexions sur les futures tâches que devait, selon lui, s'assigner la dialectologie occitane : ces considérations de prospective, à la vérité, s'inséraient dans les débats d'une rencontre que ses organisateurs avaient nommée "Colloque international sur la Recherche en Domaine occitan". A l'occasion de cette manifestation qui s'était déroulée non loin d'ici, à Béziers, on avait essayé de faire le point non seulement sur la dialectologie, mais encore sur la lexicologie de la langue médiévale et moderne, sur la sociolinguistique, sur la syntaxe, étant encore précisé que l'aspect littéraire n'avait pas été oublié (2). Depuis cette époque, de manière partielle ou sous la forme d'examens visant à balayer aussi largement que possible le champ des investigations, d'autres regards ont été jetés sur le travail auquel l'Occitanie linguistique sert d'objet ou de support : mentionnons par exemple les très précieux renseignements ou enseignements que comportent à ce propos l'opuscule de Gaston Tuaille Comportements de recherche en dialectologie française (3) ou bien encore le n°3-4 de la revue Ethnologie française, consacré aux relations entre ethnologie et linguistique, dans lequel quatre contributions (sur un total de treize) concernent le domaine occitan (4). Qu'il me soit également permis de fai-

re état des divers rapports élaborés par Marie-Rose Simoni, Jean-Claude Bouvier, François Baby et moi-même à la demande du Centre National de la Recherche Scientifique et publiés dans les volumes par le moyen desquels cet organisme fait périodiquement connaître le résultat de son activité (5) : on a toujours veillé à ce que, dans ces textes, l'ensemble d'oc ait la place qui lui revient.

Dans un exposé tel que celui-ci, nul ne comprendrait qu'une mention prééminente ne soit point décernée à la recherche allemande, toujours aussi importante pour nous : il se trouve que par un heureux concours de circonstances cette recherche vient de faire l'objet, sous la forme d'un manuel bibliographique, d'un recensement aussi utile que précis. L'ouvrage en question est publié sous le titre Der deutsche Beitrag zur Okzitanistik (1802-1983). Eine Bibliographie transposé en langue d'oc de la manière que voici : Bibliografia de la contribucion dels païses de lenga alemanda als estudis de lenga e literatura occitana (6). Le propos est d'embrasser une production qui a pris son essor au début du siècle dernier, dans ce contexte de l'épistémè romantique que connaissent parfaitement les historiens des idées et que la présentatrice de l'ouvrage, Brigitte Schlieben-Lange, évoque fort bien. Il est à peine besoin de rappeler que dans la tradition scientifique en question, et beaucoup plus qu'ailleurs, travaux sur la langue et travaux sur la littérature sont liés de manière quasi organique et indissoluble ; c'est pourquoi les uns et les autres se trouvent regroupés dans le même ouvrage.

Pour rassembler les informations qui m'étaient nécessaires, j'ai donc fait largement appel aux instruments du type de ceux que je viens d'indiquer, j'ai également utilisé mes lectures personnelles et, naturellement, je me suis efforcé d'exploiter de mon mieux les réponses que plusieurs d'entre vous ont bien voulu faire à la lettre circulaire que je leur avais adressée le 3 juin 1983 - je me fais un devoir de les remercier ici, je tiens aussi à exprimer mon entière gratitude aux organisateurs du XVIIe Congrès international de Linguistique et Philologie romanes pour l'occasion qu'ils m'ont donnée de traiter devant un auditoire particulièrement réceptif d'un aspect important de l'investigation linguistique en domaine occitan. J'ai parfaitement conscience des imperfections et des manques que comporte mon exposé : aussi je me permets de lancer un nouvel appel à nos collègues afin qu'avant l'impression de mon texte dans les actes du congrès, ils veuillent bien m'indiquer les ajouts ou les modifications qui leur paraissent souhaitables.

Dans ma lettre du 3 juin 1983, je précisais qu'en accord avec les responsables de la manifestation qui nous rassemble à Aix-en-Provence, mon intervention se limiterait à la dialectologie et à la géographie linguistique d'une part, à l'ethnolinguistique, à la lexicologie et à l'onomastique d'autre part, ces dernières, dans le cas précis, étant avant tout

considérées comme des développements ou des extensions des premières. Certaines des raisons de ce choix se découvriront en cours d'exposé ; d'autres peuvent être mises en avant dès maintenant, notamment le fait que les activités ressortissant à la sociolinguistique ou à la grammaire seront traitées par le moyen de tables rondes, le fait aussi que les orientations disciplinaires que l'on m'a demandé d'examiner devant vous bénéficient et continuer à bénéficier, en secteur gallo-roman méridional, d'un très important développement. Il y avait aussi le problème de ma compétence personnelle : dialectologue et géolinguiste de formation comme de métier, il était naturel que j'eusse à m'occuper d'abord de ce que je crois connaître un peu moins mal qu'autre chose. Dans tous les cas, le titre sous lequel a été annoncée ma contribution correspond bien au contenu que j'entends donner à ladite contribution : l'étude de l'espace langagier, ses implications, ses prolongements.

Le plan que j'ai adopté est des plus simples. Après m'être occupé de ce qui concerne stricto sensu la dialectologie et la géolinguistique, j'essayerai de discerner en quoi et pourquoi ces deux disciplines, appliquées à la matière occitane, se sont trouvées dans une situation telle qu'elles ont, plus fortement qu'ailleurs peut-être, appelé une extension d'ordre ethnolinguistique, étant dès maintenant précisé que nous donnons à ce vocable d'ethnolinguistique une valeur résolument totalisante, puisque, pour nous, sont ici en cause non seulement les relations entre langage et culture, mais aussi les produits de l'activité langagière en tant qu'ils constituent eux-mêmes des êtres de culture, qu'il s'agisse d'échanges verbaux marqués du sceau de la quotidienneté ou de créations vouées à une certaine pérennité, textes de la littérature orale par exemple. Mais, compte tenu de l'importance de ces questions et vu les contingences matérielles, je m'occuperai ici en priorité des questions posées par l'étude de l'espace langagier, ainsi que je le précisais voici un instant. Concernant l'extension ethnolinguistique, il est dans mes projets de lui consacrer un peu plus tard un travail spécial.

Quant aux considérations, déjà annoncées, sur la lexicologie d'une part, sur l'onomastique d'autre part, elles me paraissent avoir vocation à tout naturellement prendre place dans ce rapport, d'autant plus, comme nous le verrons, que les investigations menées au titre de ces deux disciplines s'inscrivent très souvent dans le prolongement direct de la dialectologie et de la géolinguistique.

Il doit être aussi rappelé que l'examen auquel je vais me livrer portera sur la production des dix années qui viennent de s'écouler, le dernier bilan de cette nature ayant été fait en 1974, à l'occasion précisément du colloque de Béziers dont il était voici peu question. Les frontières chronologiques que je viens de définir, je ne me suis cependant pas donné pour règle de les considérer comme infranchissables : il m'arrivera à plusieurs reprises, et quand mon propos l'exigera, de faire

référence à des travaux parfois bien antérieurs à 1973-74.

Au moment où je mettais la dernière main à ce document, m'est parvenue la nouvelle de la mort brutale d'un ami de toujours, notre collègue Jean-Claude Dinguirard, professeur à l'Université de Toulouse II, spécialiste reconnu de l'ethnolinguistique des pays pyrénéens : vous comprendrez que je tiens à saluer ici sa mémoire par la dédicace de mon exposé de ce jour.

L'année 1973 était marquée par une autre disparition douloureusement ressentie, celle de mon maître et ami le professeur Jean Séguy. Ce grand savant, que beaucoup parmi vous ont connu et admiré, nous laissait au moment de son départ un héritage que l'on n'hésitera pas à qualifier de considérable, dans lequel mon propos d'aujourd'hui m'oblige immédiatement à distinguer deux éléments de première importance : d'une part cette oeuvre gigantesque qu'est l'Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne, entièrement achevé (7) - le manuscrit du dernier volume avait été remis à l'imprimeur trois semaines à peine avant la disparition de l'auteur -, d'autre part un corpus scientifique dont je ne sais s'il faut l'appeler doctrinal, théorique ou heuristique, qui, en fait, représente un aboutissement des réflexions que Séguy, parallèlement à l'élaboration de son atlas, n'avait jamais cessé de mener sur la manière dont le langage s'inscrit et s'incarne dans l'espace. Ce qui importe, c'est d'être fondé à affirmer que par ses travaux et son enseignement, le maître toulousain a suscité une dialectologie et une géolinguistique occitane marquées par la novation et la modernité : nous reviendrons dans quelques instants sur cet aspect des choses.

En 1981, deux ans avant l'expiration de la décennie qui s'était ouverte à la mort de Séguy, Jacques Boisgontier publiait le premier volume de l'Atlas linguistique et ethnographique du Languedoc oriental (ou méditerranéen). (8), alors qu'en 1979 j'avais moi-même fait paraître le tome initial de mon Atlas linguistique et ethnographique du Languedoc occidental (ou atlantique). (9). De toutes les façons, avec l'ouvrage de Boisgontier était enfin acquise la couverture géolinguistique de l'ensemble gallo-roman méridional : en effet, en juxtaposant les données provenant soit des atlas entièrement terminés (Gascogne de J. Séguy et Massif Central de P. Nauton) soit d'atlas en cours de réalisation mais suffisamment avancés (les deux du Languedoc, celui de la Provence de J.C. Bouvier et C. Martel et celui de l'Auvergne et du Limousin de J.C. Potte), on a d'ores et déjà la possibilité, pour des secteurs entiers du lexique, de pratiquer des études et des comparaisons intéressantes ce territoire qui va "des Alpes aux Pyrénées" ("dis Aups i Pirinèus") et du rebord septentrional du plateau central aux marches de l'Hispanie.

Toujours est-il que par le rapprochement des deux dates que nous avons choisies, 1973/1981, et surtout par ce que suggère ce rapprochement, on est en droit d'affirmer que les inquiétudes qu'exprimait H.E. Keller lors du colloque de Béziers

d'août 1974 (10) n'ont plus les mêmes fondements qu'autrefois. Ce collègue, ayant cru déceler que vers les années 60-65 la production des atlas linguistique d'oc avait ou aurait eu tendance à marquer le pas, déclarait : "...il est indéniable que, ces derniers temps, la publication d'atlas linguistiques par régions a fait bien plus de progrès du côté français que du côté occitan et qu'il nous faudra reconquérir la place de premier plan dont les occitanistes ont été autrefois si fiers et à juste titre." (11). Ce jugement quelque peu pessimiste, auquel je crois avoir déjà en partie répondu, appelle une autre remarque : à mon humble avis, ce n'est point en termes de compétition ou de course de vitesse entre atlantographie d'oc et atlantographie d'oïl, comme semble le faire H.E. Keller, qu'il convient de poser le problème. Un palmarès établi sur une telle base ne tarderait pas à montrer son unilatéralité, conduisant à privilégier la quantité au détriment de la qualité. Mais si l'on tient absolument à prendre en compte un critère quantitatif, indiquons, par zones idiomatiques, les résultats acquis à ce jour, et surtout parlons des prévisions que l'on est raisonnablement en droit de faire en ce milieu de l'année 1983. Pour la Gascogne et le Massif Central, ainsi que je le disais voici à peine un instant, l'entreprise atlantographique est achevée. Pour le Languedoc occidental deux volumes existent déjà, tandis que le troisième est en phase de préparation active : à raison d'un tome tous les trois ans et compte tenu de ce que ces tomes seront au nombre de cinq, la conclusion du chantier est maintenant en vue. En ce qui regarde le Languedoc oriental, au volume I de 1981 va incessamment s'ajouter un volume II et le même rythme sera tenu dans les années à venir. A propos des deux atlas du Languedoc, il y a une mise au point que je tiens absolument à faire : le retard qu'ils avaient pris initialement et qui est en passe d'être remonté n'est dû en rien à leurs responsables actuels, Jacques Boisgontier et moi-même, mais résulte en grande partie d'un imbroglio universitaire-administratif que les autorités de tutelle ont eu le plus grand mal à dissiper. Nous attendons aussi pour bientôt le troisième volume de la Provence (J.C. Bouvier et C. Martel), ainsi que le deuxième volume de l'Auvergne et du Limousin (J.C. Potte (12)).

Au demeurant, l'organisation dont le Centre National de la Recherche Scientifique a doté le chantier de nos atlas linguistiques régionaux a fonctionné à la satisfaction générale et a contribué à l'accélération des travaux : cette structure, d'implantation nationale, est connue sous le titre distinctif de Groupement d'Etudes coordonnées des Atlas linguistiques régionaux, des Cultures et des Parlers régionaux de France (soit, sous forme de sigle, GRECO 9), aux destinées de laquelle ont présidé successivement, avec autant de dévouement que de compétence, Gaston Tuaille et Jean-Claude Bouvier. L'organisation en question avait eu comme antécédent la Recherche coopérative sur Programme n°160 du CNRS, qu'avait créée et animée

jusqu'à sa mort le très regretté Mgr Pierre Gardette dont je tiens à saluer ici la mémoire, conscient de tout ce que lui doitent les romanistes et les études romanes.

Signalons que l'organisation en GRECO a également facilité les contacts avec l'extérieur, notamment avec les équipes qui oeuvrent sur les occitanophonies situées hors de l'hexagone : mentionnons ici le groupe de l'Université de Turin dirigé par Corrado Grassi, lequel, parmi d'autres missions, s'est donné celle de l'étude des parlars de langue d'oc des hautes vallées alpines italiennes. De la même façon, des contacts réguliers et fructueux existent entre les membres toulousains du GRECO et un chercheur allemand de Manheim, Otto Winkelmann qui vient de rouvrir pour son compte le passionnant dossier du gascon du Val d'Aran.

Les conceptions elles-mêmes qui commandent la cartographie linguistique, en raison des enjeux scientifiques qui s'y trouvent attachés, ne cessent jamais d'être au centre des préoccupations des atlantographes. En cette affaire, il est vrai, plusieurs des spécialistes de l'occitan ont depuis assez longtemps fait un certain nombre de choix auxquels ils se sont tenus, accordant par exemple leur préférence aux cartes dites à aires dégagées, pour la cause desquelles Séguy s'était fermement déclaré (13). J'ai moi-même essayé d'apporter ma contribution en ce domaine, notamment par des propositions théoriques et pratiques sur la traduction des données négatives et de la disponibilité linguistique, d'une part exposées lors de notre congrès de 1965 à Madrid (14), d'autre part mises en oeuvre dans le volume IV de l'Atlas linguistique de la Gascogne et dans les deux atlas du Languedoc. Ces idées et ces manières de procéder, qui pour certains d'entre nous, comme je l'ai dit, constituent une sorte d'acquis, semblent avoir éveillé pas mal d'échos : je n'en veux pour preuve que l'excellent article écrit par Lothar Wolf en 1977 à propos des données négatives dans l'Atlas linguistique du Massif Central (16).

Mais les atlas exigent, pour être entièrement opérationnels, d'être assortis d'un certain nombre d'instruments destinés à faciliter leur utilisation. Confectionner des volumes de cartes qui risqueraient de rester en état de sous-exploitation friserait l'absurdité. Pleinement conscients de cela, les chercheurs qui composent le GRECO 9 du CNRS ont décidé de prendre le taureau par les cornes et, à cet égard, j'ai la grande satisfaction de porter à votre connaissance que l'on travaille actuellement à l'élaboration d'un index onomasiologique informatisé de nos atlas régionaux : l'opération, en charge de l'Université de Strasbourg, concerne bien entendu à la fois le gallo-roman méridional, le gallo-roman septentrional et le franco-provençal.

Ceux de notre discipline savent le rôle que, parallèlement aux atlas, ont toujours joué dans la connaissance des faits linguistiques les travaux à finalité descriptive, mono-

graphie d'un parler local ou, à une échelle beaucoup plus vaste, étude de tout un secteur idiomatique. Il est difficile de nier que les approches de ce type n'ont plus la même faveur que celle dont elles jouissaient naguère, et c'est peut-être l'une des raisons pour lesquelles leur nombre semble décroître. Et pourtant, du point de vue scientifique, décrire reste aussi difficile que nécessaire. Voilà pourquoi on mettra ici en exergue l'ouvrage exemplaire de Jean-Claude Bouvier, Les parlers provençaux de la Drôme. Etude de géographie phonétique. Il s'agit de la thèse de doctorat d'état de l'auteur, soutenue en 1973, l'année de la disparition de Séguy, et publiée en 1976 (17). S'il fallait en quelques mots caractériser ce travail sous son aspect essentiel, je dirais qu'il réunit, du point de vue de la méthode mise en oeuvre et des objectifs recherchés, ce qu'a de meilleur la démarche dialectologique traditionnelle à ce qu'a de plus fiable la procédure phonologique, le résultat étant un livre marqué par un rigoureux équilibre entre préoccupations synchroniques et préoccupations diachroniques. Par son ouverture à la dimension phonologique, Bouvier prend tout naturellement place dans une tradition qu'avait illustrée quelques années avant lui Georges Maurand avec sa remarquable Phonologie du parler d'Ambialet (Tarn) (18), compte tenu naturellement des différences évidentes existant entre la démarche de ces deux chercheurs.

Comme s'inscrivant dans un ordre de préoccupations de même nature, n'oublions pas le livre, paru en 1973, de la regrettée Reine Cardaillac-Kelly, A descriptive analysis of gascon spoken at Donzac (19). Donzac, point 82.20 de l'Atlas linguistique du Languedoc occidental, est la localité tarn-et-garonnaise dont l'auteur était originaire. Ce travail consiste essentiellement en une application au parler local considéré de méthodes en honneur outre-Atlantique (distributionnalisme par exemple).

Conjoindre les préoccupations que je qualifierai de "réalistes" des dialectologues et celles, nécessairement systématiques, du phonologue a tenté d'autres chercheurs : mentionnons à cet égard le travail de Christian Baylon, que sa date (1969) aurait dû en principe faire exclure de notre propos d'aujourd'hui, mais que son orientation recommande significativement à notre attention, Introduccion a una dialectologia estructuralista d'òc. Descripcion fonologica de tres parlars occitans vesins (20), ou encore mon étude Observations sur l'isoglosse [fait] / [fats] dans les parlers languedociens occidentaux : problèmes phonétiques et phonologiques, écrite pour le numéro spécial d'hommage de la Via Domitia à la mémoire de Séguy (21).

De surcroît, plusieurs des chercheurs qui ont oeuvré sur la matière occitane à partir d'un travail de terrain l'ont fait en mobilisant des techniques et des concepts de pointe actuellement en faveur dans nos disciplines, ou qui l'étaient encore il y a peu de temps, notamment ceux de la grammaire gé-

nerative. La voie avait été ouverte dès 1966-67 par Uth Mass, avec un travail sur le système des règles sous-jacentes qui, en languedocien septentrional, régissent l'économie de s implusif (22). Le même poursuivait en 1969 et 1970 par des publications en français, en allemand et en anglais, notamment sa dissertation doctorale sur la phonologie et la phonétique du parler de la localité lotoise de Couzou (Untersuchungen zur Phonologie und Phonetik der Mundart Couzou. (23)). Des attendus de même nature sont à la base du travail, plus récent, d'un jeune et brillant chercheur dont le mémoire de maîtrise (1975) mérite d'être cité ici : il s'agit de l'Approche de la phonologie et de la morphologie d'un parler occitan : le dialecte de Sumène (Gard), dû à Patrick Sauzet de qui les études occitanes attendent beaucoup. Dans un semblable ordre d'idées, il convient encore de signaler la recherche d'envergure entreprise par Jean-Philippe Dalbera sur les formes idiomatiques de la portion orientale de la Provence : cette investigation va aboutir à une thèse de doctorat d'état pratiquement achevée (Les parlers des Alpes-Maritimes. Etude comparative. Essai de reconstruction), dans laquelle j'ai pu me rendre compte, grâce à l'amabilité de son auteur, que la réflexion va très loin en ce qui concerne les structures phonologiques et morphologiques des types dialectaux considérés (24).

Le travail sur la matière lexicale comme telle représente également l'une de nos anciennes traditions scientifiques. Les antécédents que l'on pourrait à juste titre invoquer ici sont légion. Pour les besoins de mon exposé, je distinguerai entre les études de lexicologie d'un côté et, de l'autre, les activités relevant de ce que l'on appelle depuis peu "la dictionnaire", néologisme dont il faut bien reconnaître qu'il n'est pas des plus heureux. Je vais dans l'immédiat dire quelques mots des premières, c'est-à-dire les études de lexicologie, réservant pour la suite ce qui a trait aux dictionnaires : c'est, du reste, à ce moment-là que l'on comprendra pourquoi j'ai ainsi distribué les choses.

On doit en premier lieu bien prendre conscience de ce que, pour le domaine occitan, le travail lexicologique et le travail dialectologique ont été toujours étroitement associés sinon plus ou moins confondus : un Séguy, quand il préparait son livre fameux sur les noms populaires des plantes dans les Pyrénées centrales (25), n'avait certainement pas conscience d'oeuvrer d'une manière différente de celle qu'impliquait la préparation de son atlas linguistique gascon. En outre, les matériaux contenus dans les atlas linguistiques ont constamment servi en tant que tels de matière première à une foule de travaux, monographies de mots ou études portant sur des systèmes entiers de dénominations, et ce tant du point de vue synchronique que diachronique : la chose était rappelée, avec exemples à l'appui, par Christian Schmitt à l'occasion du colloque de Béziers de 1974, dans une communication que l'auteur avait intitulée Problèmes et perspectives de la lexicologie

occitane moderne (26). Dans tous les cas, on n'a ici que l'embaras du choix et énumérer les titres deviendrait vite fastidieux : il me semble cependant que du point de vue qui nous occupe sont particulièrement représentatifs des articles comme celui du regretté Jean-Claude Dinguirard, Noms gascons de l'araignée (27) ou celui de J.C. Bouvier, Noms dénominations du "ruisseau" dans les parlers provençaux (28).

Quant aux travaux ne s'appuyant pas directement ou en première instance sur des matériaux atlantographiques et pour lesquels leurs auteurs ont eux-mêmes rassemblé un corpus spécifique, les dix années qui viennent de s'écouler en ont vu naître un certain nombre. Mais, c'est du moins mon impression, le rythme ne paraît pas aussi soutenu que pour les productions dont on a jusqu'à maintenant traité, probablement parce que le choix d'un thème de travail, lui-même dépendant de la compétence et/ou du goût personnel du chercheur, est par nature d'un caractère relativement aléatoire. Quoi qu'il en soit, plusieurs choses sont à signaler : la thèse de Jean-Marie Petit sur le lexique agricole du Biterrois (soutenue en 1978. (29)), les diverses monographies issues du groupe toulousain animé par Jean-Louis Fossat, en particulier celle de Daniel Gonzalez sur le vocabulaire des mineurs de Carmaux (30). Il y a également beaucoup à puiser dans la thèse de 3e Cycle d'un jeune chercheur bordelais, Alain Viaut, Communication et société en Médoc (31) : Viaut, dans l'un de ses chapitres, étudie la façon dont se comporte un lexique idiomatique spécialisé, en l'espèce celui de la viticulture, eu égard aux conditions créées, du point de vue technique, par l'innovation face aux pratiques anciennes. Ce travail, qui prend en compte les situations effectives de communication, est à la frontière de la dialectologie, de la sociolinguistique et même de l'ethnolinguistique, forme plurielle d'approche qui a de plus en plus de succès. Une autre étude qui, elle, s'adresse à la totalité romane de notre pays et donc nous intéresse directement est celle de Horst Steinmetz sur les désignations correspondant au champ notionnel "s'enivrer, ivre, ivrogne" (Gallo-romanische Bezeichnungen "betrunken/sich betrinken, Trunkenbold"). (32)).

Un champ d'investigation qui a connu ces dernières années une certaine faveur est celui de la rencontre entre lexique d'oc et lexique d'oïl : en font foi les publications de Karl Gebhart, lequel s'est intéressé entre autres choses à ce que représente la part occitane dans le lexique français (33), ou encore la monographie de Colette Salgues, Pénétration du français dans les vocabulaires thématiques occitans : le champ d'expérience de l'élevage et forces d'innovation (34). De tels travaux, c'est l'évidence même, vont à la rencontre de ceux que l'on consacre de plus en plus aux français dits régionaux.

Les conditions dans lesquelles, du point de vue de la diachronie, s'est mis en place le lexique gallo-roman en général et occitan en particulier est une question capitale - et difficile : c'est en faveur d'une investigation sur ce thème que Christian Schmitt, lors du colloque de Béziers de 1974,

lançait un pressant appel, invitant les spécialistes de nos idiomes méridionaux à s'inspirer de ce qu'avait fait Mgr Gardette pour le franco-provençal. Lui-même, prêchant d'exemple, versait au dossier une analyse pertinente de l'aventure gallo-romane d'une famille de mots latins. Constatant que le signifié "balle de blé", dans la partie la plus centrale de l'occitan méridional, est traduit par un signifiant phonétiquement régulier ([ats(és)], c'est-à-dire le produit de ACOS, muni à la phase occitane d'un morphème de pluriel par redoublement) et par un signifiant qu'il qualifie de "difficile à expliquer sur le plan de la phonétique historique" (p. ex. [ab(éts)] du toulousain ou [aw(éts)] du gascon), et se référant en premier lieu au type [ats(és)], il commente : "Il paraît donc possible d'élaborer un territoire indépendant se distinguant nettement des environs par une unité lexicale étymologiquement différente". Et, considérant le caractère "dérogatoire" de [ab(éts)], [aw(éts)], il souligne que "s'il s'agissait d'un trait phonétique, il serait difficile d'expliquer les raisons de distinction". La conclusion, dès lors, est claire : "pour le vocabulaire on peut plus facilement évaluer son origine. ACUS est un terme proprement rural du latin (comme, p. ex., ULCUS, -ERIS) qui ne se trouve que dans Caton, Varron, Columelle et Pline. Homonyme de ACUS "aiguille" après la perte des quantités en latin, ACUS "paille" fut remplacé par PALEA qui n'en différerait pas beaucoup sur le plan sémantique ; il ne se trouve plus, par conséquent, après le premier siècle, alors que ses dérivés ACERATUS et ACEROSUS ne dépassent pas Lucilius, mort en 102 av. J.C. La lexicologie synchronique permet donc de retrouver et d'interpréter la formation de différentes couches historiques". Bref, grâce à l'exemple que choisit Schmitt on voit bien en quoi la mise en place de ce qui allait devenir le lexique occitan est en partie directement tributaire de l'histoire propre du lexique latin.

Il se trouve aussi que tout récemment la sémantique occitane a fait l'objet d'une recherche dans les attendus de laquelle intervient le considérant spatial : l'ouvrage issu de cette investigation est la Semantik und Schprachgeographie de Bruno Staib (35). Travaillant sur les données recueillies dans six villages du Cantal, lesquelles données se rapportent à trois champs lexicaux distincts (divisions de la journée : Tageszeiten ; tailler, couper : schneiden ; voies de communication : Verkehrsweg), l'auteur se livre à un certain nombre de comparaisons entre les localités qu'il a sélectionnées, et ce en soumettant son matériel à une grille structuralo-fonctionnelle qui n'est pas sans rappeler celle de travaux antérieurs, tels les Structures sémantiques des noms d'animaux d'élevage de Jean Séguy (36) ou l'Essai sur les structures sémantique et lexicale des voies de communication dans les parlers lyonnais actuels d'A. Maguiron (37).

Etant donné les liens évidents qui l'unissent à la lexicologie, dont elle n'est après tout qu'un cas particulier, voyons ce qu'il en est de l'onomastique.

En cette affaire, et surtout pour la toponymie, l'abbé E. Nègre, dont l'activité se poursuit avec une louable régularité, reste un incontestable animateur. Les occitanologues (et les autres) ont toujours beaucoup à apprendre dans son excellent manuel Les noms de lieux de France, dont la deuxième édition date de 1977 (38), et surtout dans sa monumentale Toponymie du canton de Rabastens (Tarn), que l'on a eu la très heureuse idée de faire reparaitre en 1981 (39), à quoi s'ajoutent diverses études de détail, p. ex. celles qui concernent le nom de Tulle ou l'hydronyme Alzonne (40). L'abbé Nègre est aussi un dialectologue averti : sa contribution à l'Atlas linguistique et ethnographique du Languedoc occidental a été déterminante.

Charles Rostaing n'a pas lui non plus abandonné la partie : ses travaux les plus récents portent sur la toponymie de Monaco, les suffixes ethniques en Provence et les noms de lieux du Lubéron (41).

Rappelons qu'en 1973 paraissait le gros article de Joan Corominas, Du nouveau sur la toponymie occitane (42), dans lequel le maître de la lexicologie hispanique interroge avec opiniâtreté le fonds prélatin, proposant une multitude d'interprétations par le basque : j'oserai avouer que ce travail, d'une écrasante érudition, m'a causé un certain nombre de perplexités, la clé euskarienne restant qu'on le veuille ou non d'un maniement très délicat.

Quant à Alain Nouvel, du fait qu'il est préoccupé lui aussi par l'origine lointaine d'une partie de nos noms de lieux, il s'est intéressé aux diverses couches composant le substrat linguistique de nos contrées, tentant de mettre de l'ordre dans tout cela (43). L'un des problèmes par lui rencontré est celui des toponymes du type cantalop, cantamèrlo. De telles formations, sont-elles romanes - auquel cas cantalop, cantamèrlo seraient respectivement "chante loup", "chante merle" -, ou bien comportent-elles des éléments linguistiques extrêmement anciens, lesquels auraient été réinterprétés en milieu romanophone et auraient ainsi acquis les sémantismes que nous avons dit ? Pour Nouvel, c'est le second parti qui a toutes les chances d'être le bon : ainsi p. ex. un cantamèrlo associerait pré-indo-européen *Kant- "pente rocailleuse, amas de roches" et pré-indo-européen *merl-, radical pouvant lui aussi s'appliquer à des objets de pierre. Je ne reprendrai pas ici l'argumentation de notre collègue : il me semble préférable que, dans une affaire aussi délicate et aussi controversée, mes auditeurs se fassent par eux-mêmes une idée en consultant les travaux concernés.

Ce débat, au demeurant, avec un considérable élargissement des perspectives est repris dans un ouvrage à tous égards excellent, la thèse de doctorat d'état de Paul Fabre, L'affluence hydronymique de la rive droite du Rhône. Essai de microhydronymie (44). L'auteur, qui entend opérer en linguiste de plein exercice et non en érudit vététaire se repliant sur un canton particulier de l'activité nominatrice, soumet son maté-

riel à la triple épreuve d'une analyse syntaxique, morphologique et sémantique : les noms de lieux sont traités comme les autres êtres de langage. S'agissant précisément des cantalop, cantamèrlo et autres du même genre, Fabre fait un certain nombre de propositions afin de dépasser - et dépassionner - le débat entre ceux qui leur attribuent une origine pré-indo-européenne et ceux qui n'y voient que des formations romanes : cela constitue la matière de l'un des chapitres les plus solides de l'ouvrage, le troisième, qui repose sur l'idée que de tels composés procéderaient effectivement dans de nombreux cas d'un système linguistique pré-gaulois, mais que par la suite l'attraction paronymique, les aurait fait interpréter comme des syntagmes verbaux modernes, c'est-à-dire romans : je ne reproduirai pas ici le raisonnement de Fabre, mais je me permets de recommander à tous la lecture de pages qui finalement ne s'adressent pas aux seuls toponymistes, mais intéressent tous les spécialistes de nos disciplines. Je dirai la même chose de l'étonnante partie finale du livre qui contient une analyse très novatrice de la manière dont fonctionne l'onomastique à l'intérieur du lexique. Les problèmes que pose Fabre en fin de compte sont ceux de la triple relation entre étymologie, création verbale et (re)motivation sémantique.

Indiquons enfin que l'onomastique occitane vient de s'enrichir d'une pièce de premier choix : cette année, en effet, a paru le dictionnaire dans lequel Frank-R. Hamlin, à l'issue de patientes recherches, a rassemblé et expliqué les noms de lieux du département de l'Hérault (45). Cet ouvrage est pour partie le couronnement d'une série de travaux de qualité que l'auteur mène depuis plusieurs années sur la toponymie de la zone considérée (46).

Le développement qui précède a fait une très large place au facteur historique et diachronique. Je poursuivrai tout naturellement dans ce sens en évoquant les travaux qui se rapportent à la genèse de l'espace linguistique gallo-roman, l'accent étant mis bien entendu sur nos contrées méridionales.

Plusieurs parmi ont certainement encore en mémoire l'émotion et l'intérêt provoqué en 1970 par la communication de Bodo Müller au VI^e Congrès international de Langue et Littérature d'oc et d'Etudes franco-provençales, La bi-partition linguistique de la France (Mise au point de l'état des recherches) (47). Notre collègue, procédant à une critique des théories jusqu'alors proposées (Morf, Brun, von Wartburg) et à une relecture des témoignages anciens, posait qu'en Gaule, et sur un trajet voisin de la limite oc/oïl, "une ligne de démarcation avait existé 500 ans déjà avant l'arrivée des Francs". Dès lors, tout se serait joué de part et d'autre de ce tracé, sous la forme de deux vagues différenciatrices de latinisation et donc de romanisation : "le Midi jusqu'à la zone de la Loire garde ou reçoit à l'Ouest, par l'intermédiaire du bassin de la Garonne, un latin plus archaïque ; le Nord reçoit, d'abord par l'intermédiaire de Lyon, plus tard par l'intermédiaire d'un centre plus septentrional, un latin plus progressif. Les deux

vagues se contactent enfin, assez tard, sur les bords de la Loire". Cette problématique a servi de toile de fond pour plusieurs travaux de Christian Schmitt, qui est un disciple de Bodo Müller, en particulier son gros article Genèse et typologie des domaines linguistiques de la Galloromania (48).

Parler de la genèse de notre espace linguistique, c'est aussi se préoccuper des conditions dans lesquelles s'est fait le passage, sur le plan de la pratique langagière effective, de la latinophonie à la romanophonie. En cette matière, on doit absolument mettre en avant les réflexions que Michel Banniard a publiées dans le numéro 24 de la Via Domitia et qu'il a intitulées Géographie linguistique et linguistique diachronique. Essai d'analyse analogique en occitano-roman et en latin tardif (49). Reformulant la vieille question que posaient en 1921 et 1931 H.F. Muller et F. Lot, "à quelle époque a-t-on cessé de parler latin ?" (50), Banniard se tourne vers les procédures de la géographie linguistique, spatiales par définition, mais les transposant sur l'axe du temps, il pose que "de même qu'en synchronie les langues et les dialectes tendent spontanément à s'organiser comme des unités distinctes ayant leur individualité propre, de même, en diachronie, la langue parlée populaire tend à s'organiser en structures distinctes et nettement opposées à travers le temps, lorsque la nécessité d'un changement linguistique s'est imposée". En ce qui regarde le contact sur le terrain entre formes idiomatiques voisines mais distinctes, Banniard, se référant toujours aux concepts de la géolinguistique, souligne que les frontières linguistiques, de manière naturelle et sauf exception, tendent à "se caractériser par une bande interférentielle étroite et nette. Il peut aussi se produire, ajoute Banniard, que des sites géographiques particuliers aient favorisé la formation d'une aire interférentielle comme celle qui, à l'intérieur du 'système Ariège-Garonne', s'est créée entre le gascon et le languedocien. Mais cette aire est de toute façon assez réduite en profondeur. Elle ne s'est pas étendue plus loin que ne lui imposa de le faire une contrainte géographique particulière. Au contraire, dès que chaque dialecte peut se développer librement, il présente sa physionomie complète, tant en profondeur, de part et d'autre de la zone interférentielle, qu'en largeur, si l'on suit cette frontière. Cela signifie que les différents dialectes tendent à s'opposer franchement - en épousant les obstacles naturels le cas échéant - et répugnent à s'étendre - sauf nécessité absolue - en aires hybrides (souligné par l'auteur)". Banniard marque alors que les situations d'ordre synchronique, celles que révèle la géolinguistique, ont leurs homologues diachroniques. S'agissant du passage de la pratique du latin à la pratique du roman, cela signifie qu'"à la contrainte géographique mise en valeur précédemment correspond en effet étroitement, de manière analogique, une contrainte sociologique impérative, la nécessité de communiquer... Or, le passage d'une structure

linguistique (A) à une structure linguistique (B), au sein d'une même communauté, ne peut s'effectuer avec une brutalité telle que la communication serait rompue entre les classes d'âges différents d'un même groupe social... Cela revient à dire que le passage du latin vulgaire tardif au protoroman n'a pu se produire qu'au travers d'une bande interférentielle chronologique dont la largeur effective répondit à une double contrainte contradictoire : d'une part mettre en place le nouveau système le plus vite possible, de manière à satisfaire la loi du moindre effort, mais d'autre part freiner ce changement dans les justes limites des besoins de la communication". La mutation en question, si elle a été "rapide et plutôt brusque", a tout de même nécessité un délai minimal : pour Banniard la période considérée aurait pu occuper environ une moitié de siècle, vers les VIIe et VIIIe siècles. Si j'ai tenu à m'étendre sur ce travail, c'est parce que, outre ses qualités intrinsèques, il est le résultat d'une démarche fondée sur une synergie non seulement entre formes distinctes de l'analyse linguistique, mais encore entre linguistique et histoire.

Où en est-on des réflexions sur le statut de l'occitan tant qu'entité linguistique ? Elles gardent toute leur vigueur, génératrices d'interrogations fondamentales : est-on oui ou non en droit de parler d'une unité ou pour le moins d'une unicité de la langue d'oc, est-il légitime de mettre en avant le concept de supradialectalité, est-il possible de définir un standard linguistique de l'occitan ?

Afin d'éviter tout malentendu et avant d'aller plus loin, je signale que je suis de ceux qui adhèrent à l'idée de l'unicité de l'occitan, même si celui-ci, pour des raisons qui tiennent à sa destinée historique, se présente sous la forme d'une langue pour laquelle je propose le qualificatif de poly-idiomatique. Par conséquent, je considère comme scientifiquement infondée et intellectuellement malhonnête l'expression que d'aucuns, à moment donné, ont cherché à imposer, y compris par la voie de la contrainte administrative : les langues d'oc.

Cela posé, rien n'empêche naturellement d'essayer d'aller au fond des choses, en s'interrogeant notamment sur les conditions dans lesquelles s'exerce cette dialectique de l'unité et de la diversité qui semble tellement caractéristique de l'espace linguistique gallo-roman méridional. En cette matière, la voie est ouverte depuis les années qui ont précédé la deuxième guerre mondiale : c'est, comme chacun sait, Louis Alibert qui a fait oeuvre de pionnier, avec ce qui reste un ouvrage de premier plan, sa Gramatica occitana segon los parlars lengadocians, datée de 1935, rééditée en 1976 (51). Le point capital, ici, est qu'en fondant sa démarche grammaticale sur l'analyse de l'idiome languedocien, Alibert annonce d'une certaine manière l'émergence de ce que, bien plus tard, on allait appeler l'occitan de référence. Cette expression entre presque soudainement dans l'usage, introduite, semble-t-il, par la thèse de

3e Cycle de Roger Teulat, intitulée précisément Grammaire de l'occitan de référence (les sons, les mots, les formes) (52). Le projet est de parvenir à la définition d'une forme linguistique commune "constituée, selon l'expression de Teulat lui-même, de formes opérationnelles prises dans l'ensemble de la langue selon des critères géographiques, intersystématiques et d'usage... et qui a vocation à devenir l'occitan commun" (53). Mais pour donner un fondement de réalité à l'entreprise, il est tout de même nécessaire de faire élection de la variété idiomatique considérée comme la plus apte à servir de support à la forme dite référentielle ou commune : les regards se sont très naturellement tournés vers le parler central, le languedocien. Cette "centralité" du languedocien, à la vérité, est double, et c'est le mérite de Pierre Bec que de l'avoir bien mis en évidence, en particulier dans son Manuel pratique d'occitan moderne (54). Bec fait intervenir les concepts de protosystème et de diasystème, écrivant du second qu'il est "comme l'abstraction paradigmatique, l'ossature structurale dans laquelle chaque parler se retrouve et se définit", ajoutant : "ce diasystème est en même temps un protosystème, c'est-à-dire qu'il représente un prototype linguistique, archaisant pour certains dialectes (ensemble arverno-méditerranéen), effectif et réalisé pour d'autres (ensemble aquitano-pyrénéen et occitan central), et qui a dû être celui de la langue classique du Moyen-Âge. Prototype dont tous les dialectes actuels, dans une mesure plus ou moins large et sous réserve des grandes ségrégations originelles ne sont que des variantes diachroniquement différenciées" (55). La conséquence est dès lors évidente : "c'est l'ensemble dialectal le plus archaisant et le plus près du diasystème (puisque ce dernier se définit en l'occurrence par rapport à lui) qui doit servir de référence, aussi bien écrite qu'orale, et non l'inverse. Cet occitan-type, nous l'avons dit, est représenté par le languedocien, dialecte particulièrement conservateur aussi bien dans ses structures phonologiques que morpho-syntaxiques et qui est, géographiquement, ... le plus central et le plus étendu" (55 bis). Bec va jusqu'à faire de ce languedocien référentiel ce qu'il appelle l'occitan standard. S'agissant précisément de cette notion, il faut aussi signaler l'apport que constitue un article de 1971 de Z. Muljačić, La posizione dell'occitanico nella Romania e la sua "standardicità" in base a criteri tipologici (56).

Ces idées ont trouvé des applications diverses, dans la pédagogie ou dans l'élaboration des dictionnaires, tel le Pichon diccionari francés-occitan de Jacques Taupiac (57). Une citation suffira à faire comprendre comment procède l'auteur pour sélectionner les entrées que comporte sa nomenclature : "Lo parlar mairal de l'autor dintra pas en linha de compte : los critèris de causida son pas sentimentals mai scientifics. Per exemple, se ditz segon las regions : lo can, le canh, le gos, eth can, lo chin, etc. Cada tèrme es de bona lenga d'òc, mas quin es lo mai expandit ? Quin es lo tèrme que me permetrà d'explicar a un gascon o a un lengadocian del sud

çò qu'es un chin ? Segon de critèris scientifics de reparticion lingüistica, direm que lo can es la fôrma de l'occitan referencial. Mas las autras fôrmas e los autres mots son tanben d'excellenta lenga d'òc" (58). Taupiac, précisant un peu plus loin sa pensée, écrit : "Pels mots del fons de la lenga... avèm ensajat de veire la reparticion geografica de cada tème. Per 'bélièr', s'avèm retengut marre es qu'après aver dessenhât una carta lingüistica, ambe las isoglòssas entre los diversès mots, non sèm apercebut qu'aquel èra mai central que non pas marran, marro, marri, aret e parròt que son tanben d'excellenta lenga d'òc" (59). S'il m'est permis d'exprimer mon sentiment de linguïste en cette affaire, je dirai deux choses : d'abord rien ne permet de prévoir ce qu'il adviendra dans le futur du concept d'occitan de référence (les phénomènes de l'ordre culturel et donc de l'ordre du langage sont en grande partie imprévisibles, stochastiques) ; ensuite, sur la manière dont Taupiac opère ses choix, je ne peux m'empêcher de marquer une certaine inquiétude : vouloir sélectionner à tout prix un lexème considéré comme le plus représentatif, et le faire en privilégiant de beaucoup le critère de l'extension maximale, cela n'expose-t-il pas au risque de perdre de vue une propriété fondamentale des langues naturelles, je veux parler de la synonymie, laquelle, avec la polysémie, permet précisément auxdites langues naturelles d'affirmer leur vitalité et leur capacité de régénération. La réserve que je viens de faire vous montre, je l'espère, que mes choix occitanistes personnels ne procèdent en rien d'une technocratie linguïstique aveugle et unilatérale, qui consisterait à tout ramener à un principe unique, centralité, normativité : en fait, je suis de ceux qui pensent qu'en matière de politique de la langue, le respect de la diversité n'exclut pas la recherche de caractères communs.

En tout cas, ce que l'on doit souligner dans un tel débat, c'est l'importance qu'il donne à la dialectologie et à la géographie linguistique. Il est absolument évident qu'un Pierre Bec p. ex. ne serait point parvenu à mettre en évidence sa structuration supra-dialectale de l'occitan s'il n'avait pas disposé des multiples données procurées par les atlas des parlars et autres instruments de description ou de représentation de la réalité linguistique. Or, il ressort de cette structuration supra-dialectale que le languedocien, de par la place qui est historiquement, géographiquement et typologiquement la sienne, entre l'aquitano-pyrénéen et l'arverno-méditerranéen, avait précisément vocation à représenter cette centralité dont il était question voici un instant et, par voie de conséquence, à remplir le rôle de forme de référence que certains veulent lui attribuer.

Au commencement de cet exposé, je faisais allusion à la partie de l'héritage intellectuel de Séguy constitué par ce qu'il a écrit ou enseigné au sujet des propriétés générales de l'espace linguistique.

En fait il y a très longtemps que le maître s'interrogeait sur la nature et la raison d'être de la variabilité langagière considérée du point de vue géographique, sur ce qu'il avait en une occasion nommé "l'essence du fait dialectal" (60). La rencontre organisée à Strasbourg en 1971 sur les dialectes de France à la lumière des atlas linguistiques régionaux (61) fut à cet égard décisive. A cette occasion, Séguy exposa dans toute leur ampleur des idées qu'il avait conçues depuis un certain temps : il le fit par sa communication La fonction minimale du dialecte (62), tandis que moi-même, conformément à un plan que nous avions arrêté de concert, je traitais de L'incidence maximale du fait dialectal (63).

L'auteur de l'atlas gascon faisait valoir que le dialecte doit être défini eu égard à une double fonction par lui remplie : sur le plan linguistique, il répond aux besoins créés par les relations interpersonnelles et intercommunautaires, en servant à celles-ci de cadre naturel et approprié, tandis que du point de vue social il permet à des collectivités immédiatement voisines de se démarquer les unes des autres, ces deux aspects se trouvant en parfaite et perpétuelle complémentarité. Présenter les choses ainsi, c'était, finalement, restituer au vocable "dialecte" sa valeur originelle : $\delta\iota\alpha\ \lambda\epsilon\gamma\epsilon\iota\nu$ "parler à travers", sémantisme renvoyant à toute l'épaisseur de la communication verbale à l'intérieur du corps social à travers l'espace géographique. Les propositions de Séguy, en tout état de cause, reçurent assez vite une application dans le domaine de l'ethno-anthropologie, avec notamment l'étude des marqueurs culturels dans des communautés pyrénéennes en situation de voisinage : ceux qui ont oeuvré dans ce sens ont bien perçu la signification et la portée de la seconde fonction du dialecte telle que la définit Séguy, à savoir permettre à des collectivités contiguës de se distinguer les unes des autres par des traits langagiers parfois mineurs, mais ressentis comme patrimoniaux et auxquels, de ce fait, est vouée une valeur emblématique ("nous, nous prononçons [ét], eux ils disent [étə]" (64).

Mais revenons à la linguistique proprement dite pour rappeler que l'époque de sa communication strasbourgeoise était aussi celle où Séguy mettait au point cet instrument d'analyse quantitative de l'espace linguistique auquel il a donné le nom de "dialectométrie" : à cete entreprise il a voué les derniers mois de sa vie, l'illustrant par le volume VI et dernier de l'Atlas linguistique de la Gascogne (65) et par divers travaux dont je vais dire un mot.

Evaluer par les moyens du comptage et de la statistique la variation linguistique spatiale avait depuis longtemps été l'idée d'un certain nombre de chercheurs : mentionnons Adolphe Terracher (66), Théobald Lalanne (67), ce second l'un des plus anciens collaborateur de l'atlas gascon. A la même époque que celle où Séguy se préoccupait de la chose, H. Guiter, à Montpellier, travaillait dans une direction semblable (68). Ce qui est vraiment original, c'est la manière dont Séguy a utilisé la technique et l'approche en question.

Dans le principe, faire de la dialectométrie n'est pas autre chose que dénombrer les traits par lesquels des parlers locaux entrant dans le réseau d'un atlas divergent les uns des autres : p. ex. pour des points contigus ou non et pris deux par deux (contigus au sens que cela prend s'agissant d'un atlas), si à un signifié (a) correspond d'une part un signifiant (A) et d'autre part un signifiant (B), on comptera un point de différence, lexicale en l'occurrence. On procédera de même pour les autres composantes du langage, phonétique, phonologie, morphologie et syntaxe, bien entendu dans les limites du corpus disponible et jusqu'à saturation de celui-ci. La somme des différences enregistrées représentera la distance linguistique (que Séguy symbolise par le Δ grec) entre les points considérés. La méthode, du reste, a été exposée par Séguy lui-même dans un article de 1973, La dialectométrie dans l'Atlas linguistique de la Gascogne (69), paru peu après sa mort.

Ces manipulations avaient conduit Séguy à une attitude résolument critique à l'égard d'une certaine dialectologie, celle qui consiste à prédéterminer une série de critères et à essayer de restituer à partir de là une image de l'espace linguistique. Il va de soi qu'en raison de l'indépendance des aires dessinées par chacun des traits particuliers, de telles tentatives courent le risque de s'enfermer dans le relatif et le subjectif : "Les calculs que nous avons effectués, écrivait Séguy, ne peuvent donc servir à déterminer les contours et la superficie de ce qu'on appelle traditionnellement le béarnais, le médocain, le lectourois, le bigourdan, etc. Cela n'a jamais été notre propos" (70). En revanche, comme l'a bien vu Tuailon (71), la méthode quantitative permettait à Séguy d'éliminer les inconvénients de la subjectivité et de la préfiguration, parce que, précisément, elle se donne pour mission de prendre en compte la totalité linguistique comme telle et parce que l'image qu'elle renvoie de cette totalité est celle de la fantastique complexité des êtres de nature ou de culture.

Quant à la variation linguistique à grande échelle, elle avait en 1971 donné lieu à une magistrale intervention de Séguy : il s'agit de son article La relation entre la distance spatiale et la distance lexicale (72). La conclusion est des plus passionnantes : l'observateur naïf et le sens commun imaginent volontiers que d'un point à un autre la distance linguistique, lexicale dans le cas du travail de Séguy, croît proportionnellement à la distance kilométrique, en d'autres termes que plus on s'éloigne d'une localité d'origine, plus le langage change, avec toutes les conséquences que cela implique du point de vue de la communication. Or Séguy a aperçu par ses calculs qu'en fait, à partir d'une certaine distance kilométrique, la tendance à la différenciation linguistique tend à s'atténuer, tout semblant se passer comme si la distance linguistique n'augmentait pas régulièrement, mais était modulée ou contenue par un facteur inversement proportionnel à la distance kilométrique et ainsi serait évitée une dislocation à

l'infini de la surface linguistique. Je signale que la démonstration de Séguy porte, comme il se doit, sur des atlas occitans, mais aussi sur des atlas d'autres parties de la Romania.

La dialectométrie, pour l'appeler par le nom que lui a donné Séguy, a tenté ici ou là quelques chercheurs : on trouvera des renseignements à ce sujet dans l'article que voici peu H. Goebel écrivait sur le sujet pour la revue de notre société (73). Qu'en est-il pour le domaine occitan ? On mentionnera la thèse de 3e Cycle de Denis Philps, Balaguère-Bethmale-Biros : étude dialectométrique, soutenue en 1975 (74), ainsi que les analyses que le même Denis Philps et J.L. Fossat ont pratiquées ou continuent à pratiquer sur les atlas linguistiques du domaine occitan (75). Je prends aussi la liberté de signaler que l'approche dialectométrique m'a permis, dans un article de 1974 dédié à la mémoire de Pierre Gardette, de mettre en lumière la relativité sinon la grande fragilité de la notion d'isolat linguistique (76). Et on n'oubliera pas les très nombreuses études menées et réalisées à Montpellier à l'initiative et autour d'Henri Guiter (77).

Mesdames, Messieurs, chers collègues, malgré les lacunes et les imperfections évidentes voire même criantes que comporte mon exposé, j'espère quand même vous avoir fait mesurer que la linguistique du domaine occitan se porte bien et se maintient dans les voies de la créativité, encore, bien évidemment, qu'il y ait des points sur lesquels des efforts doivent encore se porter. Merci pour votre bienveillante attention.

N O T E S
=====

- (1) Revue de Linguistique romane, XXXIV (1970), pp. 263-279.
- (2) Actes du colloque publiés en 1975 par le Centre d'Etudes occitanes de l'Université Paul Valéry de Montpellier. Pour la communication de H.E. Keller, intitulée Futures tâches de la dialectologie occitane, v. pp. 103-116.
- (3) Paris, Editions du CNRS, 1976.
- (4) Paris, 1973.
- (5) Xavier Ravier et Marie-Rose Simoni, Dialectologie et géo-linguistique : développements méthodologiques et épistémologiques récents, La recherche en sciences humaines 1977-1978, CNRS, pp. 209-214 ; Jean-Claude Bouvier, Le langage et l'espace, La recherche en sciences humaines. Sciences sociales 1979-1980, CNRS, pp. 62-67 ; François Baby (avec la collaboration de Xavier Ravier), Langage et espace. Note conjointe sur la toponymie : même référence que titre précédent, pp. 68-70.
- (6) Publiée par l'Institut für Romanische Sprachen und Literaturen der Johann Wolfgang Goethe - Universität, Frankfurt am Main, 1983.
- (7) Paris, Editions du CNRS. Six volumes au total. Le volume V est de Jacques Allières.
- (8) Paris, Editions du CNRS.
- (9) Paris, Editions du CNRS. Le volume 2 a paru en 1982 : même éditeur.
- (10) Pour référence v. ci-dessus note (2).
- (11) P. 104.
- (12) Atlas linguistique et ethnographique de la Provence : volume I, 1975 ; volume II, 1979. Paris, Editions du CNRS ; Atlas linguistique et ethnographique de l'Auvergne et du Limousin, volume I, 1975. Paris Editions du CNRS.
- (13) V. à ce sujet l'avant-propos du volume IV de l'Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne, pp. 9 et 10 en particulier.
- (14) Xavier Ravier, Le traitement des données négatives dans l'Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne, Revue de linguistique romane, XXIX (juillet-décembre 1965), pp. 262-274.
- (15) Considérations sur les données négatives dans un atlas linguistique. L'exemple de l'ALMC, Revue de linguistique romane, XLI (janvier-juin 1977), pp. 81-90.

- (16) Sprachgeographische Untersuchungen zu den Bezeichnungen für Haustiere im Massif Central. Versuch einer Interpretation von Sprachkarten, Tübingen, Niemayer, 1968 (Thèse doctorale de l'auteur).
- (17) Paris, Librairie C. Klincksieck.
- (18) Thèse d'Etat, 1971. Publiée en 1974 par le Cercle occitan du Lycée de Villeneuve-sur-Lot.
- (19) La Haye-Paris, Mouton, 1971.
- (20) Revue des Langues romanes, LXXVIII (1969), 1, pp. 1-28 (cet article est un hommage à Andreas Blinkenberg).
- (21) Annales de l'Université Toulouse II, nouvelle série, tome XV (1978), Via Domitia - volume II de l'hommage, pp. 257-298.
- (22) Les systèmes coexistants des règles ordonnées et le polymorphisme de l's implusif en languedocien septentrional, Via Domitia XII-XIII, 1967, pp. 94-108.
- (23) Freiburg i.Br., 1969.
- (24) Thèse soutenue en 1984 devant l'Université de Toulouse-le-Mirail.
- (25) Jean Séguy, Les noms populaires des plantes dans les Pyrénées centrales, Barcelona, 1953.
- (26) Op. cit., pp. 79-100.
- (27) Revue de Linguistique romane, XLI (1977), pp. 14-32.
- (28) Revue de Linguistique romane XXXVIII (1974), pp. 59-74.
- (29) J.-M. Petit, Le vocabulaire de l'agriculture dans le discours occitan des paysans du Biterrois. Université de Provence. En cours d'impression.
- (30) Pour ces publications s'adresser à l'URL 8 du CNRS, Université de Toulouse II.
- (31) Université de Bordeaux III, 1980.
- (32) Bonn, 1978.
- (33) V. de cet auteur : Les emprunts français à l'occitan, Revue des Langues romanes, LXXXI (1974), 1, pp. 57-92 / Das okzitanische Lehngut im Französischen, Frankfurt / M., Peter Lang, 1974.
- (34) URL 8 du CNRS, Université de Toulouse II.
- (35) Titre complet : Semantik und Sprachgeographie. Untersuchungen zur strukturell-semantischen Analyse des dialektalen Wortschatzes, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1980, (Beihefte zur Zeitschrift für Romanische Philologie, tome 1979).

- (36) Via Domitia XII-XIII (1967), pp. 1-13.
- (37) Revue de Linguistique romane, XXXVII (1973), pp. 25-87.
- (38) Paris, Armand Colin.
- (39) Diffusion assurée par le Collège d'Occitanie, 31 rue de la Fonderie, 31000 Toulouse.
- (40) Du nouveau sur Tulle ?, Revue internationale d'onomastique, 1975, pp. 107-112 ; L'hydronyme Alzonne en France, Festschrift für Johannes Hubschmid zum 65. Geburtstag, Berne et Munich, Franck Verlag, 1982, pp. 621-634.
- (41) Les toponymes de Monaco d'après la légende de Santa Devota, de L. Notari, Colloque de dialectologie monégasque, 1974, pp. 55-62 ; Suffixes ethniques en Provence, Mélanges L. Michel, 1979, pp. 449-455 ; Essai de toponymie "lubéronnaise", Etudes vauclusiennes, Avignon, n° XVII, janvier-juin 1977, pp. 25-28 et n° XVIII, juillet-décembre 1977, pp. 9-14.
- (42) Dans Beiträge zur Namenforschung, décembre 1973, pp. 193-308.
- (43) V. en particulier Les noms de la roche et de la montagne dans les termes occitans et les noms de lieux du Massif Central, Paris, Champion, 1975.
- (44) Publiée par le Centre d'Etudes occitanes de l'Université Paul-Valéry de Montpellier, 1980.
- (45) Les noms de lieux du département de l'Hérault. Nouveau dictionnaire topographique et étymologique, Montpellier, Centre d'Etudes occitanes de l'Université Paul-Valéry, 1983. Ouvrage réalisé avec la collaboration de l'Abbé André Cabrol.
- (46) V. notamment Les noms de domaines en -anum dans le département de l'Hérault, Revue internationale d'onomastique, 23 (1971), pp. 241-256 ; 24 (1972), pp. 15-32, 161-179 ; 26 (1974), pp. 125-133. Les toponymes en -anicum dans le département de l'Hérault, Revue internationale d'onomastique, 29 (1977), pp. 3-35.
- (47) Revue de Linguistique romane, XXXV (1971), pp. 17-30.
- (48) Travaux de Linguistique et de Littérature publiés par le Centre de Philologie et de Littérature romanes de l'Université de Strasbourg, XII, 1, Strasbourg, 1974, pp. 31-83.
- (49) Numéro des années 1980-82, pp. 9-43.
- (50) H.F. Muller, When did latin cease to be a spoken language in France ? The Romanic Review, XII, 1921, pp. 318 et ss. F. Lot, A. quelle époque a-t-on cessé de parler latin,

ALMA, VI (1931), pp. 97-159. V. aussi Dag Norberg, A quelle époque a-t-on cessé de parler latin en Gaule ? Annales ESC, XXI (1966), pp. 346 et ss.

- (51) Centre d'Estudis occitans, Montpelhièr.
- (52) Clermont-Ferrand, 1971.
- (53) V. Quasèrns de lingüistica occitana, n° 3, p. 12.
- (54) Paris, Picard, 1973.
- (55) Op. cit. p. 24.
- (55 bis) P. Bec, op. cit., p. 25.
- (56) Revue de Linguistique romane, XXXV (1971), pp. 83-89.
- (57) Tolosa, Institut d'Estudis occitans, 1977. V. aussi Gérard Gonfroy, Dictionnaire normatif limousin-français,
- (58) J. Taupiac, op. cit. p. 13.
- (59) J. Taupiac, op. cit. p. 18.
- (60) Dans son travail cité ci-dessus à la note (36).
- (61) Actes du colloque : Paris, CNRS, 1973 (sous le titre : Les dialectes romans de France à la lumière des atlas linguistiques régionaux .
- (62) Colloque de Strasbourg, actes (v. note 61), pp. 27-42.
- (63) Colloque de Strasbourg, actes (v. note 61), pp. 43-59.
- (64) V. notamment D. Fabre et J. Lacroix, L'anthropologie de la communauté pyrénéenne : l'usage social des signes, Cahiers d'Anthropologie et d'Ecologie humaine, n° 2, Paris, 1973. Repris dans Communautés du Sud, 10/18, volume II, 1975.
- (65) Paris, CNRS, 1974.
- (66) Les aires morphologiques des parlers de l'Angoumois, Paris, 1914.
- (67) L'indépendance des aires linguistiques en Gascogne maritime, 2 vol. ronéotés, Saint-Vincent-de-Paul, Landes, 1949.
- (68) V. en particulier H. Guiter, Atlas et frontières linguistiques, Actes du colloque de Strasbourg (v. ci-dessus note 61), p. 61-109.
- (69) Revue de Linguistique romane, XXXVII (1973), pp. 1-24.
- (70) J. Séguay, op. cit. (v. note précédente), p. 19.
- (71) G. Tuailon, op. cit. (v. note 3), pp. 92 et ss.
- (72) Revue de Linguistique romane, XXXV (1971), pp. 335-357.

- (73) Eléments d'analyse dialectométrique (avec application à l' AIS), Revue de Linguistique romane, XLV (1981), pp. 349-420.
- (74) Université de Toulouse II.
- (75) Diverses publications par l'URL 8 du CNRS, Université de Toulouse II.
- (76) Le discours sur les isolats pyrénéens et la situation linguistique du pays de Barèges, Revue de Linguistique romane, XXXVIII (1974), Hommage à Pierre Gardette, pp. 420-428.
- (77) Publiées dans divers organes, parmi lesquels la Revue de Linguistique romane.

Imprimerie de l'Université de Provence
(Centre d'Aix)

Dépôt légal 1er trimestre 1986
I.S.B.N. n° 2-85399-130-X